

**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 NOVEMBRE 2017**

0. Procédures d'ouverture

**0.1 Ouverture à 12:27**

*Proposé par Samuel*

*Appuyé par Jérémy Ouellet*

*Adopté à l'unanimité*

**0.2 Præsidium**

Qu'Élisabeth Béfort-Doucet et Emanuel Guay assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

*Proposé par Samuel Villanove*

*Appuyé par Kaëlla Stapels*

*Adopté à l'unanimité*

**0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'ordre du jour se lise comme suit :

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

0.5 Avis de motion

1. Positionnement politique

2. Élection partielle

3. Procédures de clôture

3.1 Questions à l'exécutif

3.2 Varia

3.3 Levée

*Proposé par Alexandra Vaillant*

*Appuyé par Kaëlla Stapels*

*Adopté à l'unanimité*

Que l'équipe qui fait un documentaire sur Maisonneuve puisse assister à l'assemblée générale et la filmer.

Que si une personne ne se sent pas à l'aise d'être représentée dans le documentaire, qu'elle puisse aller voir les responsables de ce projet afin d'être exclue du tournage.

*Proposé par Jérémy Ouellet*

*Appuyé par Kaëlla Stapels*

*Adopté à l'unanimité*

#### 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

Qu'on adopte les procès-verbaux des Assemblées Générales du 17 octobre et du 19 septembre 2017.

*Proposé par Alexandra Vaillant*

*Appuyé par Samuel Villanove*

*Adopté à l'unanimité*

#### 0.5 Avis de motion

##### 1. Positionnement politique

Montée de l'extrême-droite

*Considérant la proposition adoptée le 16 février 2016 contre la montée de l'extrême-droite et des discours haineux et racistes;*

*Considérant qu'un attentat le 29 janvier dernier a tué six personnes et fait plusieurs blessés au Centre culturel islamique de Québec;*

*Considérant que les attaques racistes et gestes haineux se sont multipliés (qu'on pense à l'incendie de la voiture du président du CCIQ, aux pancartes « Saguenay, Ville blanche », aux mosquées vandalisées ou aspergées de sang de porc, aux banderoles « Remigration », aux attaques physiques et verbales contre des personnes identifiées comme musulmanes, etc.);*

*Considérant que les groupes d'extrême-droite au Québec sont de plus en plus nombreux et actifs (qu'on pense à la Meute, à Horizon Québec Actuel, aux Soldats d'Odin, à Storm Alliance ou à Atalante par exemple, tous apparus dans les deux dernières années);*

*Considérant que des groupes qui se décrivent eux-mêmes comme des milices armées anti-immigration ou anti-islam recrutent à visage découvert au Québec (comme les Northern Guard ou les Three Percent) depuis cet été;*

*Considérant que des médias de masse diffusent des propos incitant clairement à la méfiance et à la stigmatisation des personnes musulmanes ou des immigrants et immigrantes, et banalisent l'appartenance à des groupes d'extrême-droite;*

*Considérant que des partis politiques reprennent désormais ces discours (comme le parti Citoyens au pouvoir qui parle de l'immigration comme d'un « génocide en douce du Québec », ou le parti Indépendantiste et ses affiches « Choisis ton Québec »);*

*Considérant que l'accumulation des tensions autour de l'immigration et les symboles religieux (non-catholiques!) sur maintenant près de 10 ans ont créé un climat politique et social dangereux, propice à des appels à la restriction des droits, au harcèlement, et même à la violence contre les personnes immigrantes ou racisées;*

Que la SOGÉÉCOM fasse de la lutte contre la montée du racisme et de l'extrême-droite une priorité de campagne pour l'année et diffuse de l'information à ce sujet sur le campus;

Qu'elle appuie les initiatives allant dans le sens de contrer les discours haineux et de promouvoir une pleine égalité de droit et de fait pour tous et toutes et qu'elle invite ses membres à y participer;

Qu'elle invite les autres associations étudiantes à se doter de positions claires sur la question, à diffuser du matériel d'information sur leur campus, à organiser des ateliers de sensibilisation et à exercer une vigile des activités de l'extrême-droite dans leur région.

Que cinq ans après l'adoption de cette proposition, elle tombe caduc et soit retirée du cahier de proposition.

*Proposé par Zachary Gourd*

*Appuyé par Kaëlla Stapels*

Amendement : Remplacer 'Qu'elle appuie les initiatives allant dans le sens de contrer les discours haineux' par 'Qu'elle appuie les initiatives allant dans le sens de favoriser les dialogues avec les personnes présentant les discours haineux'.

*Proposé par Thomas Tran*

*Appuyé par Idir Mazouzi*

*La question préalable est demandée :*

*Pour : 55 Contre : 6.*

*Vote sur l'amendement :*

*Pour : 15 Contre : 30 Abstentions : 16*

*L'amendement est battu.*

Amendement : Que cinq ans après l'adoption de cette proposition, elle tombe caduc et soit retirée du cahier de proposition.

*Appuyé par Renaud Boisvert*

*Proposé par Idir Mouzazi*

*La question préalable est demandée :*

*Pour : 56 Contre : 2*

*Vote sur l'amendement :*

*Pour : 22 Contre : 20 Abstentions : 18*

*Adopté à majorité*

Amendement : Remplacer 'Que la SOGÉÉCOM fasse de la lutte contre la montée du racisme et de l'extrême-droite une priorité de campagne pour l'année et diffuse de l'information à ce sujet sur le campus.' par 'Que la SOGÉÉCOM fasse de la sensibilisation au sein du Cégep de Maisonneuve à propos de l'extrême-droite, du racisme et de l'extrême-gauche une priorité de campagne pour l'année et diffuse de l'information à ce sujet sur le campus'.

*Proposé par Idir Mazouzi*

*Appuyé par Adam Belghadid*

*La proposition d'amendement est refusée par la présidence.*

*Justification de la présidence :*

*La proposition d'amendement va à l'encontre de l'Article 16 de la Charte :*

*Article 16: Amendements*

*Les amendements doivent se rapporter à la question soulevée par la proposition principale.*

*L'amendement ne doit pas aborder une question nouvelle et ne doit pas aller à l'encontre du sens de la proposition. L'amendement ne peut consister qu'à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots de la proposition principale.*

*La présidence juge que l'amendement va à l'encontre du sens de la proposition.*

*Appel de la décision de la présidence*

*Vote sur l'appel à la présidence*

*Pour : 33 Contre : 29*

*Appel à la présidence retenu.*

*La question préalable est demandée*

*Pour : 58 Contre : 0*

*Sur l'amendement :*

*Pour : 24 Contre : 29 Abstentions : 7*

*L'amendement est battu.*

*La question préalable sur la principale est demandée*

*Proposée par Renaud Boisvert*

*Appuyée par Zachary Gourd*

*Pour : 58 Contre : 8*

*Sur la principale :*

*Pour : 54 Contre : 1 Abstentions : 7*

*Adopté à majorité.*

**Coalition Montréalaise pour la Rémunération des Stages**

*Considérant que bon nombre de programmes de la formation technique au cégep requièrent des stages nécessaires et obligatoires ;*

*Considérant qu'une grande partie des stages, principalement ceux dans les domaines historiquement féminins, ne sont pas rémunérés et que cela constitue non seulement une entrave à l'accessibilité aux études, mais aussi une distinction sexiste et invisibilisante du travail des femmes ;*

*Considérant que la distinction entre domaine productif/improductif que suggère la non-rémunération des stages contribue à la hiérarchisation des domaines d'études ;*

*Considérant que l'argument majeur défendant la non-rémunération des stages se fonde sur l'invisibilisation du travail des stagiaires ;*

Que la SOGÉÉCOM revendique le plein salaire et des conditions de travail convenables pour tous les étudiants et toutes les étudiantes en situation de stage à tout ordre d'enseignement ;

Que la SOGÉÉCOM réaffirme comme revendication secondaire, l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'Aide financière aux études ;

Que la SOGÉÉCOM rejoigne la Coalition Montréalaise sur la rémunération des stages et invite ses membres à participer aux mobilisations en faveur de la rémunération des stages ;

*Proposé par Kaëlla Stapels*

*Appuyé par Zachary Gourd*

Amendement : Qu'une scission soit opérée à l'intérieur de la proposition, à partir de 'Que la SOGÉÉCOM rejoigne la Coalition Montréalaise sur la rémunération des stages et invite ses membres à participer aux mobilisations en faveur de la rémunération des stages ;'

*Proposé par Idir Mazouzi*

*Appuyé par Thomas Tran*

*Demande de vote*

*Pour : 5 Contre : 22 Abstentions : 32*

*La proposition de scission est battue.*

Amendement : Que l'on remplace 'plein salaire' par 'salaire raisonnable et adapté'.

*Proposé par Renaud Boisvert*

*Appuyé par Florence Dupuis*

*Pour : 54 Contre : 2 Abstentions : 13*

*Adopté à majorité*

*Sur la principale tel qu'amendée :*

Que la SOGÉÉCOM revendique le salaire raisonnable et adapté et des conditions de travail convenables pour tous les étudiants et toutes les étudiantes en situation de stage à tout ordre d'enseignement;

Que la SOGÉÉCOM réaffirme comme revendication secondaire, l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'Aide financière aux études;

Que la SOGÉÉCOM rejoigne la Coalition Montréalaise sur la rémunération des stages et invite ses membres à participer aux mobilisations en faveur de la rémunération des stages;

*Adopté à l'unanimité*

ASSÉ

Que la SOGÉÉCOM appuie la proposition de Sherbrooke pour la dissolution de l'ASSÉ.

*Proposé par Renaud Boisvert*

*Appuyé par Léanne Tardif*

*La mise en dépôt est demandée*

*Pour : 40, Contre : 4.*

*La proposition est mise en dépôt.*

*Le quorum n'est pas constaté.*

## 2. Élections partielles

### 3. Procédures de clôture

3.1 Questions à l'exécutif

3.2 Varia

3.3 Levée